

n°2
12 Mars 2025



Référents filière & rédacteurs

Carine MESTRE

Station d'Expérimentation La Pugère
c.mestre@lapugere.com

Aliénor ROYER

Domaine expérimental La Tapy
alienor.royer@ctifl.fr

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Secteurs Basse Durance (13 et 84) & Alpin (04 et 05)

Climatologie :

Bilan climatique hivernal



Notes nationales :

Biodiversité

Datura stamoine



Pommier / Poirier :

Stades phénologiques

Tavelure : sensibilité à partir du stade C-C3 pommier, C3/D poirier

Feu Bactérien : sensibilité à partir du stade E

Oidium

Puceron cendré / mauve : premières larves observées

Hoplocampe : pièges indicatifs à mettre en place



Poirier :

Psylle du poirier : éclosion en cours larves 1^{ère} génération

Anthonome du poirier



Cerisier :

Stades phénologiques : débourrement des bourgeons

Monilia : stades à risques bientôt atteints

Drosophila suzukii : début des suivis de vol

Puceron : stades à risques bientôt atteints



Toutes espèces :

Campagnol

REGLEMENTAIRE

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact

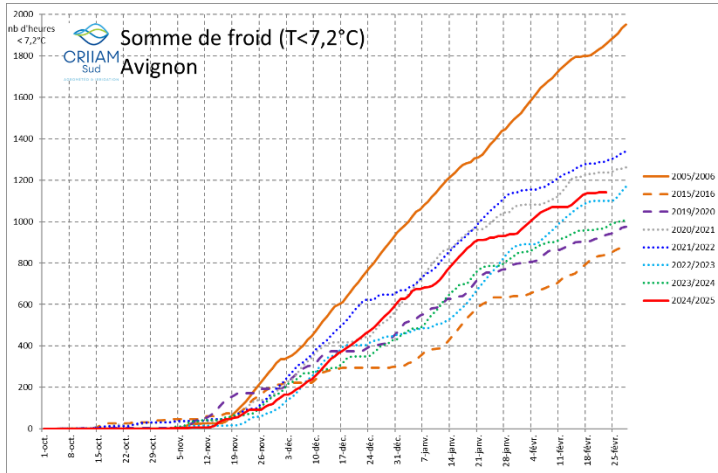


Tous les BSV
PACA



Températures

Par rapport à l'hiver précédent, cet hiver est plus froid en plaine et comparable dans les Alpes. La satisfaction des besoins en froid est donc plus précoce que l'année dernière en plaine et équivalente dans les Alpes.



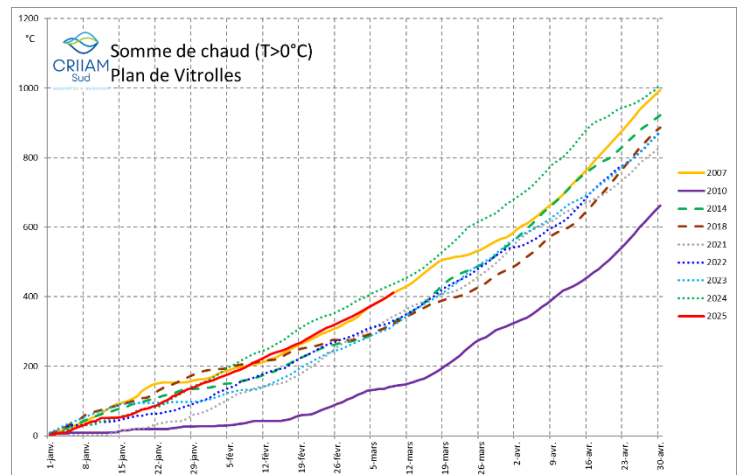
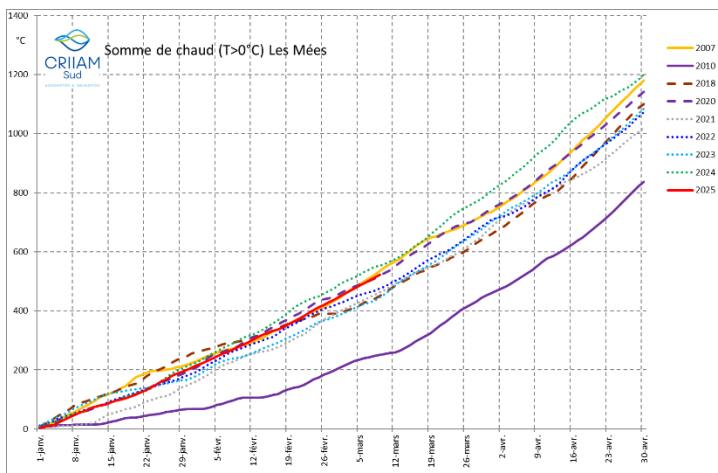
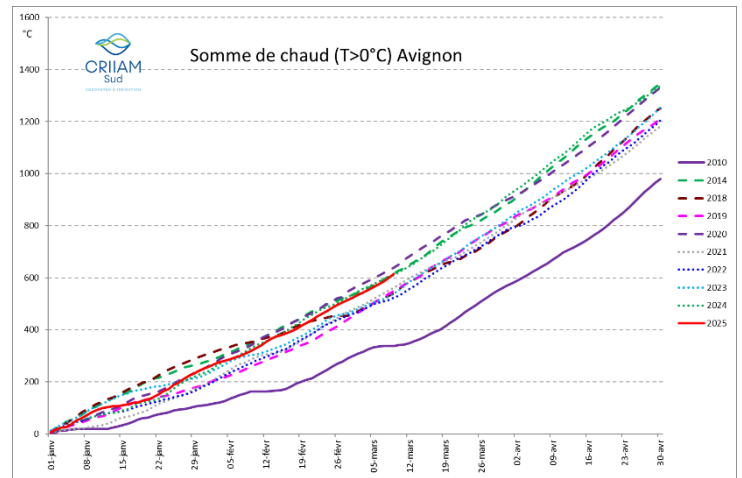
Date d'atteinte du seuil 1000h de froid

	hiver 2023/2024	hiver 2024/2025	écart par rapport à 2024
Carpentras	31/01	18/01	- 13 j
Avignon	27/02	4/02	-23 j
Arles	Non atteint	27/02	En avance
Les Mées	12/01	11/01	- 1 j
Plan de Vitrolles	26/12	25/12	- 1 j

En plaine, depuis janvier, l'accumulation de chaleur est irrégulière : les décades excédentaires par rapport aux valeurs de saison et celles déficitaires se succèdent.

Dans les Alpes, l'accumulation de chaleur est comparable à l'année dernière en janvier mais ralentit à partir du refroidissement de mi-février.

Il en résulte que l'évolution des stades phénologiques n'est pas aussi rapide que l'année dernière. On compte même plusieurs jours de retard par rapport à 2024 : 2025 retrouve ainsi des dates plus normales.



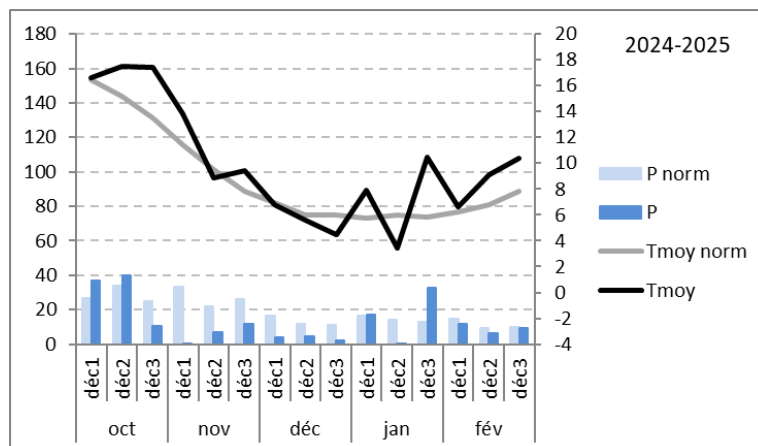
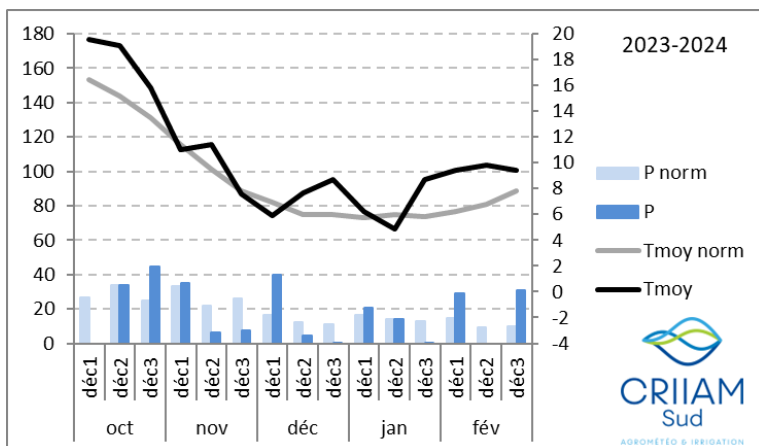
Page suivante →



Bilan pluviométrique (plus d'infos sur : <https://www.facebook.com/criiamsud/>)

Après un mois d'octobre 2024 doux et pluvieux, les mois de novembre, décembre et une bonne partie de janvier 2025 ont été particulièrement secs.

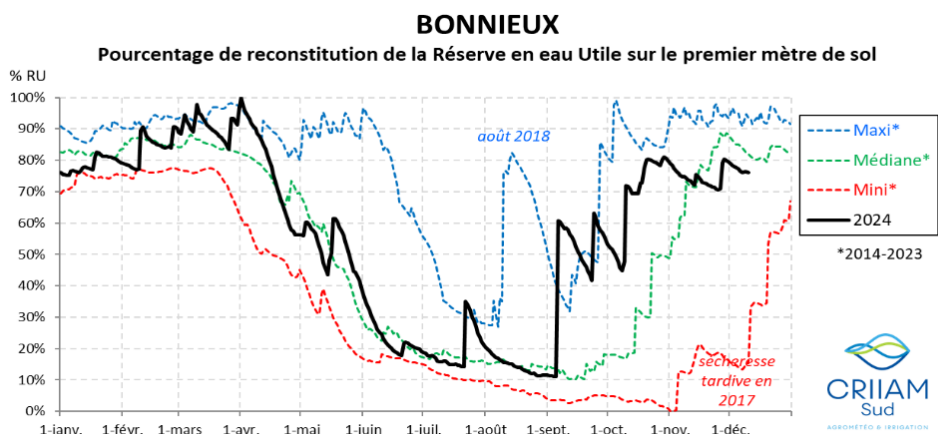
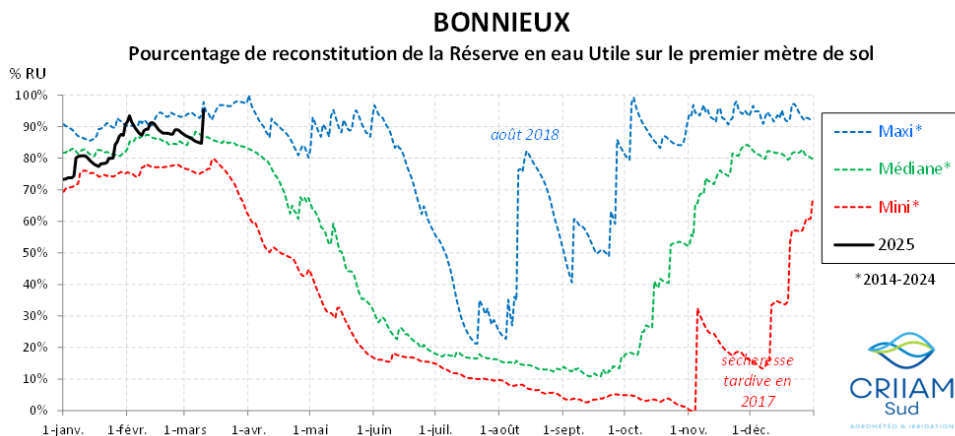
Les graphiques ci-dessous permettent de comparer la climatologie de l'automne-hiver 2024-2025 avec celui de l'année dernière et montre la différence de répartition des pluies.



Reconstitution des réserves en eau du sol

Comme vous pouvez le voir sur les graphiques ci-contre (courbe noire, 2025 en haut, 2024 en bas), à Bonnieux, la situation actuelle est très confortable suite aux pluies de ces derniers jours :


le niveau de reconstitution des réserves en eau sur le 1^{er} mètre de sol est proche du maximum observé (courbe bleue).



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

>> Cliquez ici << 
Pour lire la note complète

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes

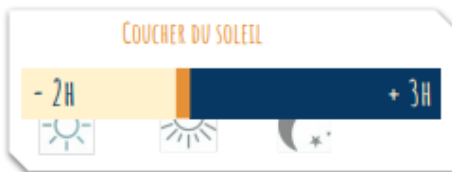


- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat ([clic - Ephy, Guide Phyteis, Phytodata](#))



2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit *autorisé pendant la floraison***
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté) - [clic](#)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) - site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthroïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthroïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthroïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthroïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - [Arrêté du 13 janvier 2009](#),
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



Cliquer sur l'image pour lire la note complète





Le **datura stramoine** est à l'origine d'intoxications humaines et animales en France depuis une quinzaine d'années. Cette adventice est problématique surtout en cultures céréalières et légumières mais elle peut se retrouver dans nos vergers. **Luttons contre sa propagation.**

[Cliquez ici pour voir la note nationale](#)



[Cliquez ici pour voir la fiche d'identification complète](#)



Plante robuste, à tige épaisse, se ramifiant en parasol.

Feuilles pétiolées, entières ou souvent grossièrement dentées.

Fruit: grosse capsule ovoïde généralement épineuse (3).

Fleur solitaire, grande, blanche ou mauve, pédicellée, pentamère (1); calice tubulaire à lobes dentiformes; corolle en trompette, plissée longitudinalement, à lobes à peine marqués, mais à apex matérialisés par de longs mucrons (1, 2).



Datura ferox



Datura wrightii



Datura stramonium

4 espèces présentes en France

2 pérennes

2 annuelles

Datura wrightii,
Datura innoxia (en bas à droite)

Datura ferox

Datura stramonium





Développement végétatif

Observations au 11 mars 2025

Le débourrement a eu lieu à une période normale cette année. Les stades sont très hétérogènes au sein même des parcelles.

POIRIER	Secteur Basse Durance	Secteur Alpin	
		zone SUD (Les Mées)	Zone NORD (Lardier)
Alexandrine	C3-D		
Harrow Sweet	C3-D		
Eden	E		
Louise Bonne			C
Guyot, Williams	C (Guyot) C3-D (Williams)		B (Williams)

Stades phénologiques du POIRIER

Stade A BBCH00	Stade B BBCH51	Stade C BBCH53	Stade C3 BBCH54	Stade D BBCH55	Stade D3 BBCH56

POMMIER	Secteur Basse Durance	Secteur Alpin	
		zone SUD (Les Mées)	Zone NORD (Lardier / Sisteron)
Pink Lady®	C-C3		B-C
Granny, Braeburn	C-C3		
Gala	C-C3		
Golden, Juliet, Chanteclerc	B-C		A-B

Stades phénologiques du POMMIER

Stade A BBCH00	Stade B BBCH51	Stade C BBCH53	Stade C3 BBCH54	Stade D BBCH55	Stade D3 BBCH56



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Tavelure du pommier et du poirier (*Venturia inaequalis* / *pyrina*)

Observations au 11 mars 2025

Le **stade sensible du végétal (stade C sur pommier, C3 sur poirier)** est atteint sur la plupart des variétés, à l'exception des plus tardives.

Les observations ne permettent pas de déterminer le niveau de maturité des périthèces. Un seul périthèce a été observé au stade 5 le 25 février, donnant le JO (début des risques primaires) en secteur Basse Durance.

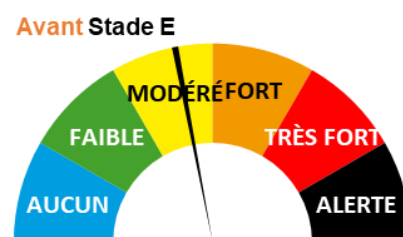
En secteur Alpin, aucun périthèce n'a été observé à ce jour. Cependant le début des risques primaires est estimé au 1^{er} mars pour le secteur du 04 et le 8 mars pour le secteur du 05.

Les pluies du 9 et 10 mars ont été contaminantes pour les secteurs de Basse Durance et Alpin.

Analyse de risque

La période à risque est en cours pour les parcelles ayant atteint le stade phénologique sensible (stade C-C3 sur pommier, C3-D sur poirier).

Surveiller les prévisions météorologiques.



La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure vise à limiter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Méthode alternative

Mesures prophylactiques : trop tard pour l'urée, encore envisageable pour le broyage des feuilles.

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex : soufre, bicarbonate de potassium, phosphonate de potassium).

B Consulter également : [fiche EcophytoPIC réseau DEPHY](#)



Photos : Tâches de tavelure du **pommier** sur fruits et feuilles (Source : La Pugère)



Photos : Tâches de tavelure du **poirier** sur fruits et feuilles (Source : La Pugère)



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Observations

Surveiller l'apparition des drapeaux (pousses ou bouquets floraux oïdiés).

Éléments de biologie

Le champignon responsable de l'oïdium se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente.

Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.

Analyse de risque

La période à risque démarre à partir du stade E-E2 sur variétés sensibles et à fort inoculum.

La gestion de parcelles vis-à-vis de l'oïdium devra s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Méthode alternative

B Des **produits de biocontrôle** peuvent être utilisés dans les stratégies de lutte (ex : soufre).

Les mesures prophylactiques sont à privilégier : supprimer les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ (voir photo ci-contre).



Photo : Drapeau d'Oïdium du pommier sur jeune pousse (Source : La Pugère)



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

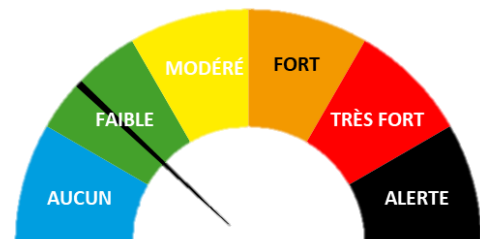
Hoplocampe du poirier (*Hoplocampa brevis*) Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testudinae*)

Observations

Ravageur en recrudescence en verger de poirier et pommier. Afin d'observer l'émergence des adultes et le début du vol, des **pièges blancs** sont à poser à **cette période** en verger. Les pièges du réseau de Basse Durance (pour les premiers posés) ont collecté les premiers individus en poirier le 6 mars (sur Eden) et le 10 mars (sur Williams). En secteur Basse Durance (13-84), le vol s'échelonne d'environ début mars à début avril. Les dégâts de larves seront observables sur jeunes fruits après la floraison.

Analyse de risque

La période à risque (ponte des œufs) n'a pas encore démarré, elle est attendue avec la floraison des pommiers et poiriers.



Éléments de biologie – Hoplocampe du poirier

Source : Hoplocampe_poirier_ephytia.inra.fr

Une seule génération par an. L'adulte apparaît vers fin mars début avril : de 4 à 5 mm de long, il est de couleur jaune rougeâtre, les pattes sont jaunes. Le vol s'échelonne sur une période de 4 à 20 jours.

La femelle pond dans les boutons floraux au stade F; elle pratique une incision à l'aide de sa tarière et dépose un œuf (1 mm de long) sous l'épiderme entre 2 sépales.

La durée d'évolution embryonnaire est de 10 à 13 jours. L'œuf grossit et l'éclosion débute souvent au stade G du poirier.

La durée de développement de la larve est de 20 jours (4 mues). La larve au stade fausse-chenille mesure de 8 à 12 mm de long avec la tête brun rougeâtre et le corps jaune grisâtre.

Elle creuse une galerie sous-épidermique sur le pourtour du jeune fruit, à la base des sépales qui se flétrissent puis se dirige vers le centre du fruit et ronge les pépins (attaque primaire). Elle sort du fruit près des pétales et se porte sur un autre fruit (attaque secondaire), rarement sur un 3^{ème}. Puis elle se laisse tomber sur le sol, s'y enfonce et se confectionne un cocon soyeux. Elle reste en diapause jusqu'en février, à quelques cm dans le sol, puis se nymphose au printemps.



Photos : Adulte d'Hoplocampe du poirier et dégât sur fruit.
(Source : INRA / La Pugère)



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Puceron cendré du Pommier (*Dysaphis plantaginea*) Puceron mauve du Poirier (*Dysaphis pyri*)

Observations

Les éclosions d'œufs d'hiver sont en cours.

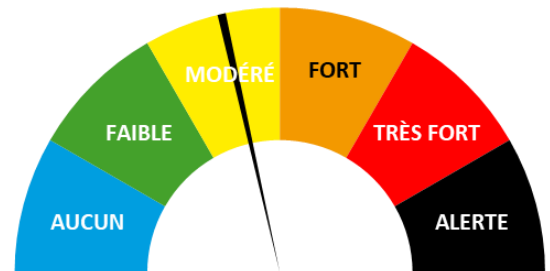
Les 1ères larves qui donneront lieu aux fondatrices ont été observées depuis début mars sur pommier dans le secteur Basse Durance.

Analyse de risque

Période à risque en cours.

Sur pommier et poirier, le risque de déformation des fruits et d'impact sur le retour à fleur l'année suivante est important en cas d'infestation par le puceron cendré ou mauve.

La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maîtrise de ces pucerons.



Méthode alternative

La gestion raisonnée de la fertilisation permet de limiter la pousse végétative et de réduire l'attractivité du verger pour le puceron cendré.

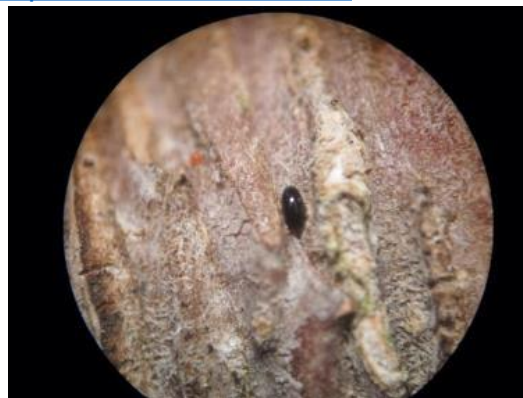
L'aménagement de la protection et de l'environnement du verger peut contribuer à favoriser l'implantation et le développement des auxiliaires.

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte.

B Se reporter pour cet usage à la [liste des produits de biocontrôle](#)



Fondatrice de puceron cendré du pommier sur feuille de rosette (Source : La Pugère)



Œuf de puceron cendré du pommier (en noir).

Taille environ 1-2 mm long.

En arrière plan à gauche on distingue un œuf d'acarien rouge.

Source : La Pugère



Larve de fondatrice de puceron cendré du pommier sur bourgeon (Source : La Pugère)



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Observations

Surveiller l'avancée des stades phénologiques selon les variétés et noter les dates d'apparition des 1^{ères} fleurs.

Analyse de risque

La période à risque démarre au stade D3-E.

La période de floraison est la plus propice à de nouvelles infestations notamment en cas de pluie et de températures élevées.

A l'approche de la floraison, dès le stade sensible et en particulier en vergers atteints les années précédentes, le risque de contamination est possible selon les conditions climatiques.

Variétés les plus sensibles au Feu bactérien

Poirier	Alexandrine, Beurré Bosc, Conférence, Général Leclerc, Passe Crassane, Martin Sec, Red satin
Pommier	Akane, Crispp Pink et Rosy Glow, Reinette Grise, Reine des Reinettes, Tentation

Méthode alternative

L'élimination des chancres lors de la taille hivernale permet un assainissement partiel des vergers infectés.

B Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex : laminarine, *Bacillus amyloliquefaciens* / *subtilis*).

Mesures prophylactiques : la suppression des organes atteints est à pratiquer en verger atteint. Veiller à désinfecter les outils entre chaque coupe.

Dans l'environnement direct du verger, veiller à l'état sanitaire de plantes sensibles (aubépines, etc.) voire à les éliminer.

Plus d'informations et photos [en cliquant ici](#)



Photo : Symptômes de Feu bactérien sur bouquets et pousses (Source : La Pugère / CA05)



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

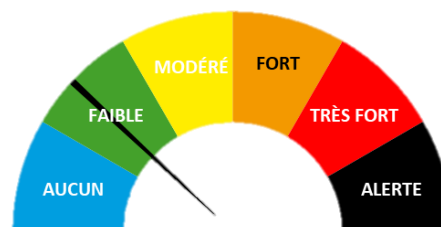
Observations

Pas d'observation d'acariens rouges à ce jour.

Réaliser des contrôles (prognose) afin d'identifier les parcelles à risque.

Analyse de risque

Période à faible risque



Méthode alternative

L'introduction d'acariens prédateurs peut permettre de limiter le développement des acariens rouges à condition d'aménager la protection du verger tout au long de la saison et en particulier en fin d'été (femelles hivernantes).

B

A retrouver sur : [« Biocontrôle de l'acarien rouge en vergers de pommier »](#)



Acarien rouge du pommier
Source : D. Blancard INRAE

Photo : Feuille de pommier avec décoloration due à l'acarien rouge (source La Pugère)



Photo : acarien prédateur (1 mm environ) avec œufs d'acarien rouge (source La Pugère GRCETA Basse Durance)



[Plus d'infos sur ce ravageur en cliquant ici](#)



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

Observations au 11 mars 2025

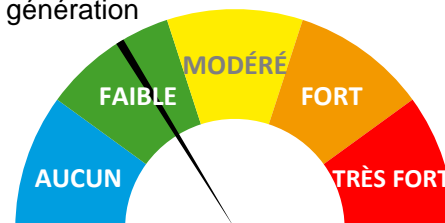
Les éclosions de larves de 1^{ère} génération sont en cours.

Le niveau de présence d'œufs sur lambourdes est faible à moyen selon les secteurs en Basse Durance. Les comptages de larves dans les corymbes à la fin de la floraison permettront d'évaluer le niveau de pression à l'issue de la 1^{ère} génération hivernale.

Analyse de risque

A partir du débourrement, le risque de dépôt des œufs de 1^{ère} génération est faible.

Risque ponte œufs de 1^{ère} génération



Méthode alternative

Il est actuellement trop tard pour positionner une **barrière physique** (argile kaolinite calcinée). Pour une efficacité maximale, l'application est à réaliser avant les pontes (environ fin janvier) et à renouveler en fonction des lessivages jusqu'au débourrement.

Pour plus d'informations : cf. Fiche collection Ressources [Argile en arboriculture](#)



Psylle du poirier (adulte)
Source : La Pugère



Lambourde de poirier avec argile.
Source : La Pugère



Œufs de psylle du poirier
(taille 3 mm)
Source : La Pugère



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Anthronome du poirier (Anthonomus pyri)

Observations du 24 février 2025

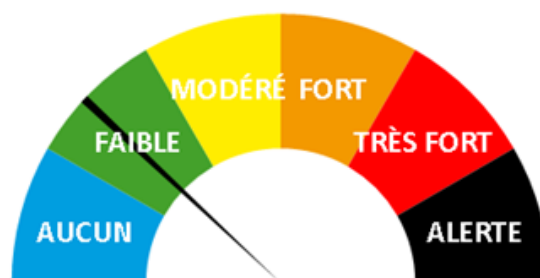
Quelques anthonomes ont été observés par frappe dans les Alpes, sur des parcelles fortement infestées en 2024.

Les dégâts sont identifiables lorsque les bourgeons à fruits ne débourent pas. A l'intérieur de ces bourgeons brunis se cache une larve à tête brune, le corps marqué de couleur blanc crème, sans patte.

Analyse de risque

Les dégâts visibles au printemps sont issus de la ponte de la période automnale et hivernale.

Les adultes entrent en diapause à la période estivale et reprennent leur activité à la fin des fortes chaleurs.



Méthode alternative

L'élimination par la taille avant floraison des bourgeons attaqués permet un assainissement partiel des vergers.



Anthronome du poirier (adulte)
Source : La Pugère



Anthronome du poirier (larve)
Source : La Pugère



Secteur Bas Ventoux (84)

Développement végétatif

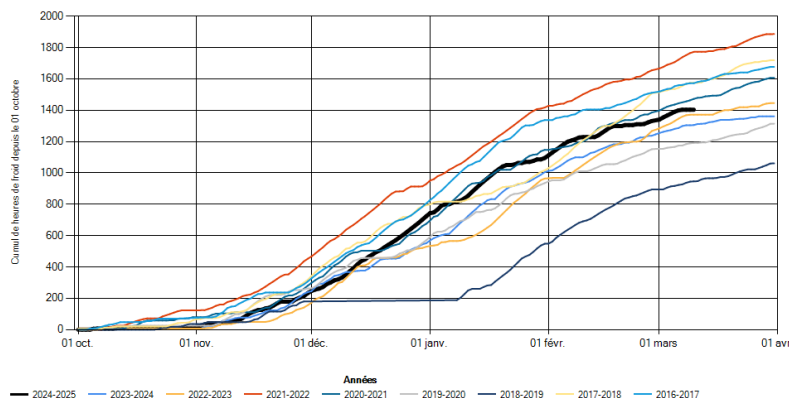
Observations au 12 mars

Cet hiver a permis de pourvoir les besoins en froid pour l'ensemble des variétés. (1200h atteintes avant le 1^{er} février)

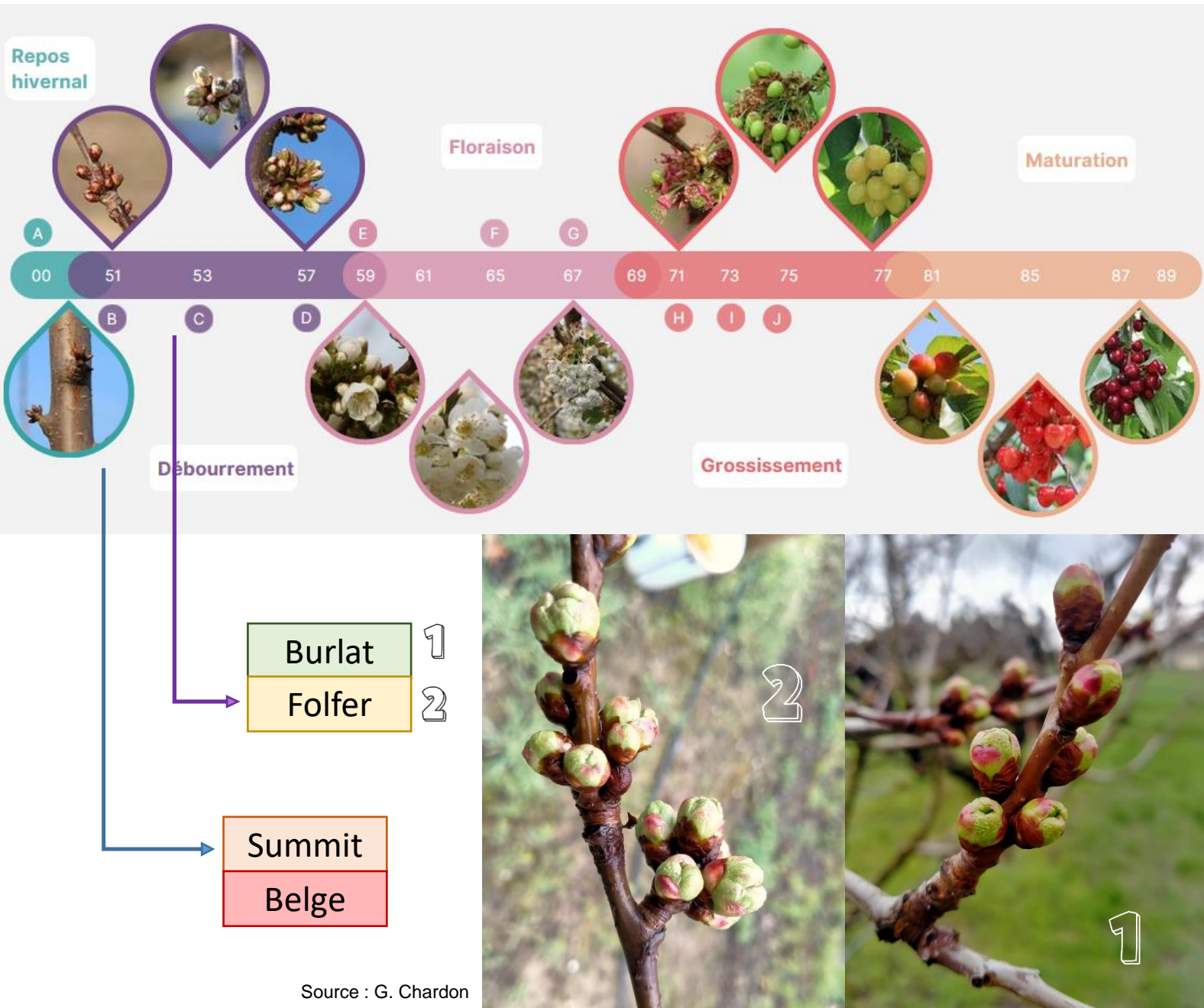
[Ce site](#) comptabilise les données au fil des saisons et permet de suivre les besoins en froid.

Le développement des arbres est en avance de quelques jours par rapport à l'année dernière.

Une fois les bourgeons gonflés, des dégâts peuvent être causés par le gel. [Cette fiche du CTIFL](#) résume les sensibilités des différents stades phénologiques du cerisier.



Stades phénologiques pour 4 variétés (zone Carpentras) :



Monilia fleurs

Observation

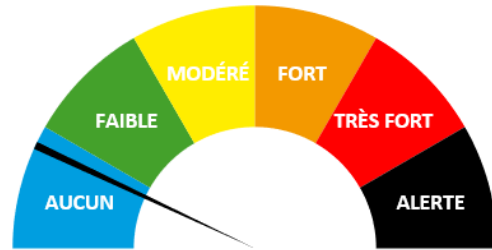
Pas encore d'observations sur le réseau

Analyse de risque

La période de sensibilité s'étend du stade « Ballonnets » (Stade D / BBCH 57) à « Floraison déclinante » (Stade G / BBCH 67). Ces stades seront bientôt atteints sur les variétés à floraison précoce. Si les conditions pluvieuses de ces derniers jours se maintiennent elles consistent un facteur de risque d'apparition de monilioses

Gestion alternative du risque

- Eliminer les momies, les chancres et aérer la frondaison à la taille.
- L'éclaircissage mécanique favorise le Monilia.
- Limiter la fertilisation azotée.
- L'extinction des bouquets de mai, à la jonction des bois de 1 et 2 ans permet de réduire le risque de Monilia.



Momies de fruits à supprimer des arbres



Symptôme de monilia sur fleur



Source : La Tapy



Résistances aux produits de protection des plantes :

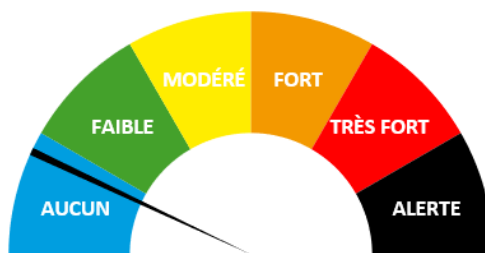
Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance des dérivés de sensibilité vis-à-vis du **cyprodinil** et du **fludioxonil** ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger mais il convient d'être particulièrement attentif à ces traitements.



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. Se reporter pour cet usage à la [liste des produits de biocontrôle](#)



Secteur Bas Ventoux (84)



Drosophila suzukii

Observation

Drosophila suzukii est présente en faible proportion dans les pièges. Cela ne présage en rien de l'intensité de la pression à venir pour cette saison.

Analyse de risque

L'évolution des populations de mouches dans les pièges au cours des prochaines semaines nous permettra d'estimer le risque représenté par *D. suzukii* pour 2025.

Gestion du risque

Il est nécessaire de favoriser l'aération des parcelles (au sein du rang et dans les inter-rangs) notamment lors de la taille. On peut également agir sur les facteurs favorisant l'humidité (herbe trop haute, irrigation mal réglée...). Enfin, la récolte peut être optimisée en limitant au maximum le nombre de passages et en détruisant les déchets.

Piège à drosophile



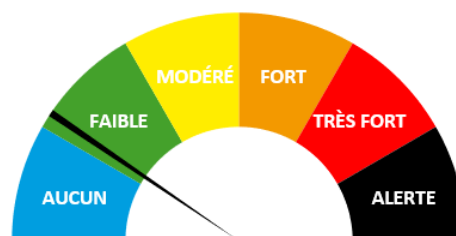
Source : La Tapy

Foyer de puceron sur pousse de cerisier



Source : A. Royer

Puceron noir



Observation

L'éclatement des bourgeons (stade C) est une période à risque concernant le puceron, à considérer avec attention.

Analyse de risque

Des attaques de pucerons ont été observées en 2024. Il convient de rester attentif pour limiter leur propagation cette année encore.

Gestion alternative du risque

Favoriser et entretenir les auxiliaires naturels (Coccinelles, Syrphes, Chrysopes, Cécidomyies,...).



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

Campagnol provençal

Observations

L'activité des campagnols est effective : des tumulus récents sont visibles dans les vergers.

Analyse de risque

Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement.

L'appétence du Campagnol pour les racines d'arbres fruitiers peut l'amener à provoquer d'importants dégâts et causer des mortalités d'arbres en jeunes vergers.

Méthode alternative

Consulter la fiche sur le [campagnol provençal](#).



Tumulus de campagnol (Source : La Pugère)



Campagnol pris au piège (Source : La Pugère)



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Station d'expérimentation la Pugère (Pomme et Poire) Carine MESTRE
Domaine expérimental la Tapy (Cerise) Aliénor ROYER
Chambre d'Agriculture du Vaucluse Maréva MERABET
CRIIAM Sud Aude GEA, Anne-Marie MARTINEZ



Observation

Chambres d'Agriculture de Vaucluse (84)
Chambres d'Agriculture des Hautes-Alpes (05)
Chambres d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (04)
GRCETA de Basse Durance
CETA de Cavaillon
OP FRUITS & COMPAGNIE
Sociétés DURANSIA, CAPL.

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA